

La Lettre d'information de l'APMAD



Été - Automne 2018

Hiver 2018-2019

n° 12

APMAD

Association pour le
Maintien à Domicile

gérant le SSIAD

service de soins infirmiers
à domicile

98 av. de Fontainebleau
77310 St Fargeau Ponthierry

Téléphone : 01 64 38 12 40
apmad@wanadoo.fr

www.apmad.fr

Secteur géographique d'intervention
du SSIAD

Arbonne la Forêt, Barbizon, Boissise
le Roi, Cély en Bière, Chailly en
Bière, Fleury en Bière, Perthes en
Gâtinais, Pringy, Saint Martin en
Bière, Saint Germain sur Ecole,
Saint Sauveur sur Ecole, Saint
Fargeau Ponthierry, Villiers en
Bière.

Page 1

2018 : les projets 2019 : début de concrétisation

2018 est l'année d'élaboration, de concertation et de dépôts de dossiers innovants dont la Téléconsultation. Grâce à une autorisation de l'Agence Régionale de Santé en novembre 2018, l'une de ces actions innovantes démarre en janvier 2019.

La Présidente, Hélène DECLERCQ

✚ Le Service de Soins Infirmiers A Domicile

• Retour sur l'enquête annuelle de satisfaction auprès des usagers effectuée en octobre

Les usagers ont répondu à hauteur de 82 % contre 67 % de retour de questionnaires en 2017. Cette année encore, ils expriment à nouveau majoritairement leur « grande satisfaction » et « satisfaction » envers l'accueil, la direction, l'Infirmière coordinatrice et le personnel soignant. Plus de 88 % des usagers sont prêts à recommander le SSIAD. Merci à toutes et tous pour votre confiance.

• Actions soutenues par l'ARS

3 Nouveautés !

○ Téléconsultation : action innovante

Le principe : à l'aide d'une tablette, d'un stéthoscope connecté et d'un téléphone, une Infirmière du SSIAD peut procéder à une téléconsultation au domicile de l'utilisateur avec un médecin resté dans son cabinet.

Pour qui : pour les usagers du SSIAD sans médecin traitant en partenariat avec l'Hôpital Forcilles à Férolles Attily OU avec des médecins libéraux du secteur effectuant encore des visites à domicile. Ce dispositif sécurisé se fait en accord avec les usagers et leur famille

Objectifs : assurer la continuité des soins, réduire les temps de déplacements des médecins, réduire les frais Sécurité Sociale de transports des usagers au cabinet médical ...

Calendrier : phase expérimentale en juillet 2018, démarrage octobre 2018

○ Continuité des soins de nuit en EHPAD

Autorisation reçue de l'ARS le 13 novembre 2018 !

Le SSIAD de Saint Fargeau Ponthierry et Environs, en tant qu'**Etablissement pivot** de ce nouveau dispositif, a été retenu par l'ARS Ile de France. Seules, 2 structures seine et marnaises ont été sélectionnées pour une mise en œuvre dès décembre 2018. Le SSIAD emploie 2 Infirmiers de nuit afin de mettre leurs compétences à disposition des 4 EPHAD partenaires, situés sur un secteur géographique proche : le Grand Pavois et le Hameau de Villers sur la commune de St Fargeau Ponthierry, le Village à Boissise le Roi et la Résidence Lucie et Edgard Faure (anciennement les Bruyères) à Boissise la Bertrand : ceci pour permettre l'**intervention** d'un/e **infirmier/ière** du SSIAD **la nuit**, pour **répondre aux orientations des politiques publiques**, dans une démarche de **coopération entre structures médico-sociales**.

Objectifs : réduire le nombre d'hospitalisations d'urgence, réaliser des soins techniques de nuit si besoin, soutenir les équipes soignantes.

Démarrage le 7 janvier avec mise à disposition d'un véhicule du SSIAD et de son matériel léger, mobile et sécurisé de téléconsultation, en partenariat avec SOS médecins

.../...

La Lettre d'information de l'APMAD



Printemps Eté 2018

Hiver 2018-2019

n° 12

Bonne année !

Assemblée Générale

Mardi 2 avril 2019

Nouveau site
internet ouvert
en juin 2018

www.apmad.fr

page 2

o Verres à boire connectés pour les usagers du SSIAD vivant à domicile

Sur son initiative et avec le soutien de l'ARS, le SSIAD acquiert 10 verres à boire connectés.

Objectif : sur des situations repérées et selon les pathologies, s'assurer, grâce à un système connecté, que les usagers s'hydratent de façon adaptée à leurs besoins. Cette formule se met en place avec l'accord des intéressés, de leur famille et du médecin traitant.

Démarrage : janvier 2019

+ L'Association APMAD conforte son ancrage territorial

- Grâce au développement de **partenariat** du Service de Soins Infirmiers A Domicile avec des :

Services d'Aide et d'Accompagnement à la Personne (SAAD), Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Etablissement de Soins de Suite et de Réadaptation, Associations de maladies dégénératives, RT2S 77 dont les soins palliatifs, pharmacies ...

mais aussi avec les médecins libéraux, l'Hôpital Forcilles, La Ville de Saint Fargeau Ponthierry etc

la structure poursuit son engagement sur le territoire.

- **L'APMAD et/ou le SSIAD sont présents dans les instances départementales et groupes de travail départementaux et régionaux** en tant que

- membre titulaire au sein du **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie** (Loi Adaptation de la Société au Vieillessement) représentant la **FEHAP** – Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs (4 700 adhérents)
- Membre de différents groupes de travail Ile de France et nationaux de la **FEHAP** et de **l'ARS Ile de France**
- Membres participatifs des Tables Tactiques de la **MAIA** sud 77, portant sur les échanges, optimisation de l'organisation et de la coordination des acteurs du parcours de la personne âgée.
- Adhérente au **Pôle Autonomie Territoire PAT** de Melun appuyé par le Conseil départemental et l'ARS pour le développement des services et des actions de proximité en direction des personnes en situation de handicap en complément des politiques déjà existantes sur le champ gérontologique.
- Administratrice de **RT2S**, réseau gérontologique, soins palliatifs et oncologie pour le sud de la Seine et Marne

+ Appel à candidatures d'administrateurs/trices

Si vous connaissez les problématiques liées à la perte d'autonomie ou au handicap, ou encore les dispositifs dans le champ médico-social ou sanitaire, pourquoi ne pas rejoindre le conseil d'administration de l'APMAD lors de la prochaine Assemblée générale du 2 avril !

Le site internet présente la structure, ses missions, son organisation, ses actions

Date limite des dépôts des candidatures motivées : 13 mars 2019

auprès de presidente.apmad@orange.fr